



CATALOGUE DE MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 - Solidarité	5
A – Développer le lien social dans les quartiers	6
B – Contribuer à la solidarité intergénérationnelle	7
C – Soutenir la mixité sociale en aidant les personnes fragilisées à sortir de l’isolement.....	8
D - Promouvoir la mobilité	9
E - Promouvoir la mobilité internationale.....	10
F - Favoriser l’intégration des nouveaux habitants.....	11
G - Lutter contre l’isolement et les discriminations envers les personnes en situation de handicap.....	12
H - Lutter contre l’exclusion en aidant les personnes désocialisées et fragiles à s’intégrer dans la vie active	13
I - Lutter contre l’isolement des personnes âgées dans le cadre de la MOBilisation NAtionale contre L’ISolement des Agés	14
J - Soutenir le bénévolat en accompagnant la participation des habitants.....	16
K - Favoriser l’accès à la vie culturelle, sociale, sportive et citoyenne des personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes	17
L - Soutenir des actions de sensibilisation et d’information sur le handicap.....	18
M - Favoriser l’insertion des jeunes éloignés de l’emploi.....	19
N – Favoriser l’égalité Femmes/Hommes.....	20
O - Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d’actions ou de projets solidaires	21
P – Soutenir la famille et la parentalité	22
Q - Accompagner des personnes en situation de précarité ou d’exclusion au travers de différentes activités destinées à favoriser leur retour à l’autonomie.....	23
2 - Santé	25
A – Favoriser la santé et la pratique sportive.....	26
B – Promouvoir et animer dans les établissements de santé	27
C – Soutenir des enfants et leurs familles dans le cadre de l’hospitalisation pédiatrique.....	28
D - Soutenir des personnes âgées et leurs familles dans le cadre de l’hospitalisation gériatrique	29
E - Soutenir des personnes en attente dans les services d’accueil des urgences.....	30
F - Soutenir les patients, leurs familles et les visiteurs dans les lieux d’accueil, d’attente et de consultation ainsi que dans les permanences d’accès aux soins.....	31
G - Sensibiliser à une alimentation équilibrée	32
H – Lutter contre l’isolement et l’addiction induits par le temps d’écran.....	33
I – Contribuer à la santé des populations vulnérables	34
J - Lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes/chez les sportifs	35
3 - Éducation pour tous	37

A - Lutter contre la fracture numérique.....	38
B – Favoriser l’apprentissage de la lecture, de l’écriture et du calcul dans la vie quotidienne	39
C – Participer à la réussite en milieu scolaire.....	40
D – Participer au soutien à la scolarité et aux actions éducatives, culturelles, sportives, intergénérationnelles et de loisirs en faveur des enfants, des jeunes et des familles	41
E - Lutter contre les discriminations et promouvoir l’égalité	42
F - Sensibiliser aux technologies de l’information et de la communication	43
4 - Culture et Loisirs	45
A – Favoriser l’accès à la culture.....	46
B - Participer à la médiation et à l'organisation d'événements festifs et culturels	47
C - Mettre la culture au service des valeurs républicaines.....	48
D - Aider à la création et à la mise en place de lectures à voix haute dans les maisons de retraite	49
5 - Sport	51
A – Encourager la pratique du sport.....	52
B - Sensibiliser contre les violences sportives.....	53
C - Participer au développement des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées	54
D – Agir pour favoriser la relation parents – enfants par des activités sportives et para sportives	55
E – Développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport	56
6 - Environnement	57
A – Sensibiliser à la protection de l’environnement et aux gestes éco-citoyens	58
B - Développer le lien social dans un quartier, à travers l'animation et la valorisation d'un jardin partagé	59
C – Préserver un espace naturel.....	60
D - Favoriser la participation citoyenne en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et architectural.....	61
E – Observer la faune et la flore et promouvoir la biodiversité	62
F - Sensibiliser et prévenir des risques naturels et hydrauliques	63
G - Lutter contre les pollutions.....	64
7 - Mémoire et Citoyenneté	65
A - Encourager la participation citoyenne des habitants.....	66
B - Favoriser l’engagement citoyen des jeunes	67
C – Transmettre l’histoire et la mémoire d’un territoire/événement	68
D - Promouvoir l’accès aux droits.....	69
E – Soutenir la participation des jeunes dans les quartiers / en milieu rural.....	70
F - Renforcer la participation des habitants aux politiques publiques les concernant et/ou aux décisions relatives à l’aménagement de l’espace public.....	71
G – Faire découvrir l’histoire d’un établissement ou d’un lieu et l’ouvrir aux habitants du quartier	72
8 - Développement international et Action Humanitaire	73
A - Promouvoir la solidarité internationale.....	74

B - Sensibiliser aux enjeux internationaux et à l'engagement international et soutenir des projets humanitaires	75
9 - Intervention d'urgence.....	77
A – Soutenir les populations victimes d'une catastrophe naturelle.....	78

1 - Solidarité



A – Développer le lien social dans les quartiers

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissement scolaire, association sportive.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et plus particulièrement dans les quartiers de la politique de la ville.

La mission :

Favoriser la rencontre entre les habitants et la valorisation de leur cadre de vie

Le volontaire est amené à:

- Aller à la rencontre des habitants et les aider à faire remonter leurs besoins auprès des institutions ;
- Repérer et valoriser les initiatives locales, associatives ou portées par les habitants (épicerie solidaire, échanges de savoirs, etc.) ;
- Favoriser, organiser des rencontres entre les habitants du quartier (fête de quartier, fête des voisins) ;
- Faciliter l'appropriation de leurs lieux de vie ;
- Soutenir l'accompagnement d'habitants dans la mise en œuvre de projets vacances ou des groupes d'habitants dans la construction d'actions visant à rendre leur quotidien solidaire et ainsi participer au développement de dynamiques d'innovation sociale.

B – Contribuer à la solidarité intergénérationnelle

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à la cohésion sociale.

La mission :

Le volontaire a pour mission d'aider les jeunes et les personnes âgées à sortir de l'isolement en favorisant les échanges intergénérationnels.

Le volontaire est amené à :

- Rendre visite aux personnes âgées isolées ;
- Favoriser la rencontre entre jeunes et personnes âgées par le biais d'animations, de jeux, de lecture à domicile,...
- Les accompagner physiquement vers des activités culturelles du territoire ou autres événements fédérateurs ;
- Recréer du lien social entre eux et avec les structures (associations culturelles, sociales, services municipaux, CCAS...) en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées.

C – Soutenir la mixité sociale en aidant les personnes fragilisées à sortir de l'isolement

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à la cohésion sociale.

La mission :

Le volontaire a pour mission d'aider personnes fragilisées par leur situation professionnelle ou sociale à sortir de l'isolement.

Le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des personnes fragilisées ;
- Faciliter leur intégration dans la vie de la cité par l'organisation d'actions ludiques et valorisantes
- Recréer du lien social entre eux et avec les structures (associations culturelles, sociales, services municipaux, CCAS...) en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées ;
- Les accompagner physiquement vers des activités culturelles du territoire ou autres événements fédérateurs.

D - Promouvoir la mobilité

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser l'autonomie des personnes.

La mission :

Le volontaire a pour mission d'aider les personnes à circuler librement sur le territoire.

Le volontaire est amené à intervenir auprès des jeunes et des personnes fragilisées pour :

- Les aider à se repérer sur le territoire (lire un plan, les horaires de bus,...) et à choisir les possibilités de transport les plus adaptées à leurs déplacements et à leurs contraintes (tarifs, temps de transports,...) ;
- Accompagner physiquement les jeunes et les personnes fragilisées lors de leurs déplacements ;
- Encourager l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs (covoiturage, vélo, transport en commun,...) ;
- Aider à faire remonter les besoins des habitants en terme de transport auprès des professionnels de la Mission Locale et des élus locaux ;
- Faire connaître les services du territoire en matière de transport ;
- Sensibiliser aux dangers de la route (fatigue, alcool,...).

Risques :

- Le volontaire ne pourra pas être chargé de transporter le public.
- On ne pourra exiger qu'il soit détenteur du Permis B ou qu'il possède un véhicule personnel.
- La production d'outils (plaquette, site internet, etc.) ne pourra constituer le cœur de la mission.

E - Promouvoir la mobilité internationale

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser l'autonomie par le biais de la mobilité.

La mission :

Le volontaire aura pour mission d'encourager et d'aider les jeunes à vivre une expérience de mobilité internationale quel que soit leur statut ou leur niveau scolaire.

Pour cela, le volontaire est amené à :

- Partager l'intérêt de la mobilité internationale et de l'interculturalité par l'angle de la culture, du jeu, de la musique, de la cuisine, de l'expérience professionnelle,...
- Etre à l'écoute des attentes des jeunes et faire remonter leurs envies aux professionnels ;
- Favoriser le témoignage de pairs à pairs sur la mobilité internationale (témoigner de sa propre expérience, organiser des cafés débats sur des thématiques liées à l'Europe, à l'échange interculturel,...) avec, par exemple, la mise en place d'un système de parrainage entre les jeunes ayant vécu une expérience de mobilité et d'autres jeunes qui en ont le projet ;
- Permettre aux jeunes d'identifier et de rencontrer les professionnels qui pourront les accompagner dans un projet de mobilité internationale ;
- Aider et accompagner les candidats à la mobilité dans leurs recherches d'information sur la région ou le pays de destination (recherche de logement, recherche d'emploi, connaissance culturelles du pays, etc.) ;
- Mise en place des ateliers linguistiques sous une forme ludique ;
- Mise en valeur des projets de mobilité de jeunes à leur retour d'expérience.

Risques :

- On ne pourra exiger du volontaire qu'il maîtrise une langue étrangère.
- Le cœur de la mission ne pourra être la promotion des dispositions de mobilité.

F - Favoriser l'intégration des nouveaux habitants

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser la cohésion sociale.

La mission :

Le volontaire a pour mission de permettre aux jeunes venant d'aménager sur un territoire de mieux s'approprier leur nouvel espace de vie.

Le volontaire est amené à intervenir auprès des jeunes nouvellement arrivés sur le territoire pour :

- Leur faire découvrir le territoire (réseaux de transport, services publics,...) ;
- Aider ou accompagner physiquement ceux qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne ;
- Organiser des actions de découverte du patrimoine historique ou culturel du quartier ou de la ville ;
- Organiser des temps de rencontre entre nouveaux résidents et anciens pour favoriser leur intégration.

G - Lutter contre l'isolement et les discriminations envers les personnes en situation de handicap

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général

En lien avec l'équipe des salariés et des bénévoles, le volontaire organise et anime des actions pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap : sorties, ateliers thématiques...

Dans le cadre de sa mission, le jeune peut être amené à :

- Contribuer à la réflexion pour promouvoir la mise en place de nouveaux espaces de dialogue et de rencontre répondant aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille ;
- Etudier la faisabilité, puis lancer de nouveaux projets ou opérations dans le domaine de la solidarité (quadrillage et maillage départemental, groupes relais, groupes initiatives...) ;
- Faciliter la participation des adhérents ou des usagers aux diverses actions associatives et s'investir à leurs côtés dans la réalisation de souhaits individuels (apprentissage de l'informatique, aide aux courses, lecture, soutien dans des démarches administratives...) ;
- Participer aux recensements des situations caractéristiques de discriminations à l'encontre des personnes en situation de handicap.

H - Lutter contre l'exclusion en aidant les personnes désocialisées et fragiles à s'intégrer dans la vie active

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

La mission vise à inciter et à faciliter la réintégration des personnes isolées ou désocialisées dans une vie sociale active.

Mission :

Les volontaires engagés dans cette action agiront directement auprès des personnes âgées, des parents élevant seuls leur(s) enfant(s), des jeunes majeurs vivant seuls ou en réinsertion professionnelle, des jeunes mineurs déscolarisés.

Les volontaires agiront dans le cadre suivant :

- rompre la solitude et l'isolement du public toute l'année en apportant une vigilance toute particulière aux périodes difficiles (forte chaleur, grand froid, fêtes de fin d'année, premier emploi ou première prise de contact...) ;
- participer et proposer des activités et actions en adéquation avec les besoins du public en s'appuyant sur les équipes intervenantes et le réseau des partenaires :
 - faciliter les démarches administratives et sociales,
 - animer des activités collectives de loisirs, culturelles, sportives visant à appréhender les relations de groupes,
 - accompagner et motiver les personnes ciblées dans la formalisation et la réalisation de projets (professionnels, familiaux, de loisirs...).



I - Lutter contre l'isolement des personnes âgées dans le cadre de la MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectifs de la mission :

L'objectif principal des missions de Service Civique proposées dans le cadre de MONALISA est de participer aux côtés des bénévoles des équipes citoyennes MONALISA à la lutte contre la solitude et l'isolement des personnes âgées.

Activités menées par les volontaires dans le cadre de leur mission :

Le Service Civique a pour objectif de faire vivre aux jeunes qui l'accomplissent une expérience de mixité sociale. C'est pourquoi les missions adaptées au Service Civique sont davantage des missions de soutien direct aux bénéficiaires de l'action des structures qui les accueillent, que des missions de soutien aux structures elles-mêmes. Dans cette optique, les activités menées par les volontaires dans le cadre de MONALISA devront se dérouler principalement au contact des personnes âgées accompagnées par les équipes citoyennes. Le contenu précis de chaque mission sera à définir en fonction du projet de l'équipe citoyenne auquel est intégré le volontaire, cependant, les principaux axes d'intervention possibles sont les suivants :

- Participation à l'accompagnement individuel ou collectif des personnes âgées en risque ou situation d'isolement : dans ce cadre les volontaires pourront par exemple :
- Effectuer des visites de convivialité auprès de personnes âgées isolées, à domicile ou au sein d'établissement ;
- Organiser des activités, des jeux, des sorties culturelles ou en plein air ;
- Organiser des ateliers, notamment pour sensibiliser les âgés aux outils numériques ;
- Recueillir la mémoire des personnes âgées et valoriser ce témoignage ;
- Accompagnement de personnes âgées en risque ou situation d'isolement pour l'accès à des pratiques ou des services : dans ce cadre les volontaires pourront par exemple :
- Aider aux déplacements de la vie courante (aller chez le médecin, chez le coiffeur, faire ses courses..) ;
- Accompagner à la réalisation des démarches administratives, à domicile ou dans les administrations ;
- Réaliser des activités de prévention auprès des personnes âgées sur les questions de santé, de sécurité ;
- Accompagner des personnes âgées à s'exprimer dans le cadre d'une démarche participative.

En complément de cette mission principale, **une mission secondaire d'appui à l'animation de l'équipe citoyenne MONALISA** pourra être confiée aux volontaires. En appui du responsable bénévole de l'équipe MONALISA ou du référent d'équipe MONALISA (REM), les volontaires pourront par exemple :

- Communiquer sur les initiatives de l'équipe : faire connaître l'équipe, ses projets et ses activités ;
- Contribuer à identifier les besoins d'intervention sur le territoire, participer au diagnostic ;
- Démarcher les habitants : expliquer la démarche, faire connaître les projets en cours, susciter l'engagement des citoyens.

Enfin, la mission confiée au volontaire doit pouvoir évoluer en fonction de ses compétences spécifiques, de sa motivation, de ses envies ; le volontaire doit donc pouvoir apporter sa propre vision dans la lutte contre l'isolement des âgés.

Risques :

- Complémentarité avec l'équipe citoyenne : les volontaires en Service Civique interviennent nécessairement en complément des bénévoles de l'équipe citoyenne, une équipe citoyenne MONALISA ne peut être constituée uniquement de volontaires en Service Civique.
- Nombre de volontaires par équipe citoyenne : l'accueil deux volontaires minimum à la fois doit être autant que possible privilégié : l'intervention en binôme favorise l'émulation entre volontaires et leur permet de mutualiser leurs compétences pour répondre aux exigences de la mission.



J - Soutenir le bénévolat en accompagnant la participation des habitants

Type d'organisme :

Tous territoires (urbain, rural), universités, marchés, associations, centres socioculturels, MJC, etc.

Objet :

Objectif d'intérêt général

Soutenir le projet d'intérêt général d'une association composée exclusivement de bénévoles. Favoriser la participation citoyenne, pour faire vivre la démocratie.

Mission :

- Dans une logique de développement de la vie associative, au service de projets d'intérêt général, le volontaire soutient une ou plusieurs associations uniquement composées de bénévoles.
- Il fait appel aux outils associatifs développés par la fédération départementale, et apporte son appui au développement de leur projet.
- Le volontaire peut aussi organiser sur un territoire donné des rencontres entre les citoyens, qu'ils soient habitants d'un quartier, parents, étudiants, jeunes, porteurs de projet etc.
- Il leur fait découvrir les ressources associatives locales afin de les inciter à développer leurs propres projets.
- Il accueille et informe le public en des circonstances variées, tenant compte des modes de vie des publics visés.
- Il communique pour favoriser leur participation aux débats publics et pour le développement de la démocratie locale. Il accompagne le développement des projets en faisant connaître les outils disponibles.

Risques :

- Dans l'association qu'il accompagne, le volontaire assume des tâches nouvelles, des tâches de développement. Son action ne se substitue pas à celle des bénévoles déjà présents, et notamment les administrateurs. Il contribue à mobiliser davantage de bénévoles.
- Par ailleurs, le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités éducatives qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/ BAFD, BP GEPS, etc.).
- Le volontaire n'intervient pas directement dans les projets : il accompagne et sert de relais d'information, pour aider les habitants à conduire leurs projets, pour faire vivre les débats locaux. Il est formé à la méthodologie de projet.



K - Favoriser l'accès à la vie culturelle, sociale, sportive et citoyenne des personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, association sportive.

Objet :

Objectif d'intérêt général

Rendre accessible la pratique sportive, la vie culturelle, sociale et citoyenne à tous et notamment aux personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes.

Mission

Le rôle du volontaire est de favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap à la vie sociale et locale en étant vecteur du lien avec divers acteurs : réseau associatif, sportif, culturel...

Le volontaire est amené à, pour mener à bien cette mission :

- Développer des partenariats avec les acteurs de la vie sociale et locale afin de permettre aux personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes d'accéder aux activités de loisirs, de sports, de tourisme, de vacances et de culture et bénéficier d'un accompagnement adapté ;
- Proposer des initiations de découverte sportives, culturelles, sociale ou citoyennes ;
- Initier des projets pour permettre aux différents publics (personnes handicapées, personnes âgées dépendantes, personnes malades...) de sortir de leur environnement quotidien et de créer du lien social intergénérationnel. Ces projets peuvent avoir pour objectif de favoriser la mixité sociale et de faire se rencontrer les populations qui ont peu d'occasion d'interagir ensemble ;
- Sensibiliser les professionnels des associations socioculturelles, des clubs de loisirs, des fédérations et des entreprises aux conditions d'accueil de personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes mais aussi la population pour changer les regards sur ces personnes (cécifoot, basket fauteuil, etc.) ;
- permettre à ces personnes de pouvoir accéder à la vie sociale (aide pour effectuer des trajets, faire des courses...) et citoyenne (accompagnement dans les démarches administratives) au moyen d'activités ;
- Informer et accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs démarches pour participer à des activités culturelles et de loisirs, organiser leurs vacances...

Risques :

- Les volontaires n'assurent pas l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive : les volontaires qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS) ne peuvent pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques dans le cadre de leur engagement de Service Civique.
- L'action du volontaire s'inscrit dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. Les volontaires ne doivent pas assurer des missions liées à l'entraînement des sportifs ou à l'entretien des installations sportives.
- Les structures d'accueil diversifient au maximum leur recrutement en dehors du réseau sportif pour garantir le bon déroulement de la mission.

L - Soutenir des actions de sensibilisation et d'information sur le handicap

Type d'organisme :

Association.

Objet :

Objectif d'intérêt général

Rendre plus visible la situation et les problèmes des personnes handicapées.

Mission :

En lien avec les différents acteurs de l'Association, le volontaire sera partie prenante des actions de communication et de sensibilisation.

Pour mener à bien sa mission, le volontaire aura l'occasion de :

- Préparer et animer des opérations de communication et de sensibilisation sur le handicap en mobilisant les acteurs de l'Association (usagers, adhérents, bénévoles) ;
- Créer divers partenariats (associations, entreprises, collèges et lycées, universités...) et planifier des interventions pour sensibiliser le grand public ;
- Informer les acteurs publics et privés (architectes, urbanistes, sociétés de transports, commerçants...) en leur proposant des mises en situation (par exemple : parcours en fauteuil roulant...).

Risques :

- Le volontaire n'est pas en charge de la communication de l'organisme (*community manager*)



M - Favoriser l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi

Type d'organisme :

Association

Objet :

Objectif d'intérêt général

Le volontaire intervient pour favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle de personnes en difficulté, particulièrement les jeunes de moins de 26 ans.

Mission :

Pour ce faire, il participe à des actions de redynamisation professionnelle aux côtés des jeunes, visant à confronter leur projet à la réalité et les préparer à la vie en entreprise.

Le volontaire a un rôle de médiation et est force de proposition pour traiter les freins à l'emploi et rapprocher les jeunes de l'entreprise.

D'autre part, du fait de son âge, le volontaire sensibilise de manière originale des dirigeants d'entreprises à la lutte contre les discriminations (l'âge étant le premier critère de discrimination à l'embauche).

Le volontaire se verra confier les missions suivantes :

- En lien avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'emploi et de la Politique de la Ville, appui à la mobilisation de jeunes en recherche d'emploi sur des actions de redynamisation professionnelle ;
- Participation à des actions collectives de redynamisation, ateliers et visites d'entreprises, aux côtés des jeunes en recherche d'emploi ;
- Proposition et animation d'ateliers sur l'insertion professionnelle de la génération Y ;
- Echanges individuels avec les bénéficiaires pour recueillir leurs impressions, difficultés et rêves ;
- Participation à la mobilisation des entreprises autour d'actions permettant la rencontre entre jeunes chercheurs d'emploi et dirigeants d'entreprises ;
- Rencontres avec des dirigeants d'entreprises pour les sensibiliser à l'accueil de jeunes candidats et les informer sur les dispositifs publics d'aide à l'emploi des jeunes ;
- Participation à la vie associative de l'organisme.

Le volontaire découvrira un tissu économique local, au contact de publics en difficulté et de responsables d'entreprises de tous secteurs d'activité qui lui permettront de vivre une expérience de mixité sociale utile à la construction de son projet d'avenir.

N – Favoriser l'égalité Femmes/Hommes

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser l'égalité femmes/hommes.

Dans le cadre de cette mission, la/le volontaire pourra :

- Lutter contre les stéréotypes en milieu scolaire (promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, prévention des violences sexistes, découverte de l'histoire des droits des femmes) et, dans ce cadre, participer à la réalisation et à la diffusion d'outils et de supports spécifiques d'informations du public ;
- Participer à l'animation d'interventions dans les collèges et les lycées ;
- Diffuser la culture scientifique et technique chez les femmes ;
- Favoriser la pratique sportive des femmes ;
- Mettre en places des ateliers informatiques et d'aide aux nouvelles technologies destinés aux femmes en recherche d'emploi et aux femmes âgées.

O - Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Renforcer la cohésion sociale au sein d'un même territoire

Dans le cadre de cette mission, la/le volontaire pourra :

- Participer aux actions du centre social qui visent à créer ou renforcer les liens entre les habitants d'un même quartier, d'un même territoire (épicerie solidaire, échanges de savoirs) ;
- Apporter plus spécifiquement, en lien avec le référent famille, son soutien à l'accompagnement d'habitants dans la mise en œuvre de projets vacances ;
- Aider des groupes d'habitants dans la construction d'actions qui visent à rendre leur quotidien solidaire et participer ainsi au développement de dynamiques d'innovation sociale.

P – Soutenir la famille et la parentalité

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser l'autonomie des personnes

Dans le cadre de sa mission, le volontaire est amené à :

- Accueillir les parents défavorisés et les primo-arrivants du territoire;
- Aider les parents ne maîtrisant pas ou peu le français, à franchir les portes de l'établissement ;
- Renforcer la coéducation avec les parents afin de favoriser la réussite et l'orientation scolaire de leurs enfants ;
- Conforter le lien entre les parents et les établissements scolaires notamment en expliquant le fonctionnement des établissements et les usages de supports spécifiques : livrets scolaires, livret personnel de compétence, carnet de correspondance, ... Décoder les appellations et les contenus des différents dispositifs (éducatifs et pédagogiques) ;
- Aider à la transition école/collège/lycée ;
- Présenter les différentes orientations pour les jeunes scolarisés en présentant les différents cursus de formation aux familles.

Q - Accompagner des personnes en situation de précarité ou d'exclusion au travers de différentes activités destinées à favoriser leur retour à l'autonomie

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à la cohésion sociale.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire est amené à:

Le volontaire interviendra sur des missions destinées à accompagner la réinsertion de personnes en difficulté sociale, en situation de précarité ou d'exclusion. Les publics peuvent être variés (population migrante, familles monoparentales, personnes sans-abris...).

Le volontaire devra proposer, mettre en place ou animer des activités qui permettront de rétablir du lien social. Cela peut prendre la forme d'un projet artistique, des événements incluant les publics concernés (ateliers culinaires, concerts, pièces de théâtre...).

Le rôle du volontaire sera d'être toujours à l'écoute, d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, de les informer sur leurs droits, de les inciter à participer à des activités, etc.

2 - Santé



A – Favoriser la santé et la pratique sportive

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, association sportive.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

La mission :

Le volontaire a pour mission de faciliter l'appropriation des actions de prévention et l'information en faveur de la santé et du bien-être.

Sur les questions de prévention des pratiques à risques, c'est de jeune à jeune que les messages passent le mieux. Des volontaires peuvent donc conduire auprès de publics variés des sensibilisations, en animant des ateliers, en sollicitant des intervenants bénévoles (associations de prévention partenaires), en proposant de nouveaux outils, en dialogue avec les différents acteurs.

En lien avec la population et en particulier avec les jeunes, le volontaire est amené à :

- Organiser des rencontres afin de leur permettre de construire de nouvelles actions de prévention à partir de leur expérience. Elles peuvent être conduites notamment dans les établissements scolaires, dans les centres de vacances et de loisirs ou de formation, auprès des délégués élèves ou dans les conseils municipaux de jeunes ou d'enfants, etc. ;
- Définir des thèmes prioritaires avec les jeunes en fonction de leurs préoccupations ;
- Favoriser l'accès aux soins en informant sur l'accès au droit et en accompagnant physiquement si nécessaire les personnes dans leurs démarches administratives ;
- Organiser, en lien avec un professionnel, des temps de parole entre les jeunes autour de la santé et des pratiques à risque;
- Sensibiliser au don de sang, d'organes ainsi qu'à la recherche médicale.

Le volontaire sera également amené à :

- Sensibiliser la population au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales ;
- Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée (mise en place d'un jardin pédagogique, de jardins partagés,...) et pour tous les budgets (atelier cuisine,...) ;
- Organiser des ateliers de découverte des goûts, de la cuisine, partager des trucs et astuces ;
- Sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires (semaine du goût, équilibre alimentaire,...).

Risques :

- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer.
- Le volontaire devra bénéficier d'une formation aux questions de prévention et de santé.

B – Promouvoir et animer dans les établissements de santé

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Au sein d'établissements de santé et de maisons de retraite, les volontaires mettront en place des actions d'animation auprès des patients (enfants, adultes, personnes âgées).

Cette mission se déroule en partenariat avec des professionnels de santé et les acteurs de proximité.

Trois objectifs principaux sont fixés pour cette mission :

- améliorer les conditions d'hospitalisation ou de résidence en permettant aux patients de prendre de la distance par rapport à l'angoisse de la maladie et/ou de la douleur ;
- proposer des actions d'animation régulières et de qualité répondant aux attentes et besoins des patients / résidents en fonction des spécificités du milieu sanitaire ;
- créer un lien avec l'extérieur afin d'éviter le sentiment d'isolement ou le sentiment d'insécurité lié à la perte de repères.

Dans le cadre d'actions de prévention sur les thèmes liés à la santé, les volontaires participeront :

- Aux campagnes de sensibilisation ;
- Aux forums de santé destinés aux jeunes ;
- Aux jeux de prévention destinés aux mineurs ;
- Les thèmes abordés sont : l'alimentation, l'obésité, l'hygiène, l'activité physique, les risques domestiques, les addictions, le tabac, les relations amoureuses et l'estime de soi.

Risques :

- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer.
- Le volontaire devra bénéficier d'une formation aux questions de prévention et de santé.

C – Soutenir des enfants et leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation pédiatrique

Type d'organisme :

Etablissements de santé

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des enfants hospitalisés et de leurs familles.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation : les accompagner dans les démarches administratives, les guider au sein de l'hôpital vers les services d'examen et les aider lors de la sortie ;
- Rassurer l'enfant et sa famille : expliquer le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes, l'organisation du service d'hospitalisation, le rôle et les différentes fonctions du personnel rattaché ;
- Être un soutien moral auprès de l'enfant : (en particulier "combler" l'absence de sa famille) : être à l'écoute, le rassurer et lui tenir compagnie en cas de besoin (proposer lecture, jeux, ...)
- Proposer un accompagnement scolaire en lien et en complément avec les associations présentes ;
- Apporter une aide plus générale sur les besoins éventuels et ceux de la famille : ex cafétéria, presse, bibliothèque, etc.

D - Soutenir des personnes âgées et leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique

Type d'organisme :

Etablissements de santé

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des personnes âgées et de leurs familles.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider les patients et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation ;
- Les accompagner dans les démarches administratives, les guider au sein de l'hôpital vers les services d'examens, de consultations, d'hospitalisation. Une aide spécifique sera également proposée aux familles dans les démarches administratives lors du décès d'un patient ;
- Etre une présence rassurante : expliquer le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes à suivre, l'organisation du service et les fonctions du personnel rattaché ;
- Etre un soutien auprès des personnes âgées - en particulier auprès des personnes isolées : être à l'écoute, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin et lors des promenades ;
- Proposer et organiser des activités individuelles ou collectives auprès des personnes âgées ; en lien avec les animateurs ou les bénévoles déjà présents : lecture, jeux de société, initiation aux outils informatiques, ateliers, ... ;
- Le volontaire accompagnera les personnes âgées lors de ses activités en interne voir si besoin en externe (visite de musée par exemple) ;
- Il pourra également être présent dans les chambres pour apporter une présence, dialoguer/échanger, maintenir un lien.

E - Soutenir des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences

Type d'organisme :

Etablissements de santé

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Aider les personnes en attente de soin.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Participer à l'accueil, écouter et informer les personnes en attente dans les SAU ;
- Accompagner ce temps d'attente en veillant au confort et aux besoins spécifiques de chacun, d'une part, et en assurant un rôle de médiateur (rassurer ou apaiser, apporter des réponses adaptées) ;
- Contribuer à l'organisation et au confort logistique de la salle d'attente : gérer les arrivées, veiller à la bonne installation des personnes (familles, enfants, personnes vulnérables, ...), veiller au bon fonctionnement des installations à la disposition des personnes (distributeurs de boissons, chargeurs de téléphone portable...), alimenter les supports de communication le cas échéant... ;
- En appui éventuel du personnel, aider à ranger les affaires des patients et à la distribution des vestiaires.

F - Soutenir les patients, leurs familles et les visiteurs dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins

Type d'organisme :

Etablissements de santé

Objet :

Mission :

Le but est de créer un pôle d'accueil dès l'arrivée pour rendre le premier contact avec l'hôpital plus personnalisé et accueillant et de rassurer les patients (être à l'écoute et apaiser les personnes anxieuses), réduire les tensions (en les informant sur le déroulement de la prise en charge, les délais d'attente), être en capacité de renseigner, expliquer et diffuser l'information, proposer une aide/assistance (prévenir un proche, apporter lecture/café, faciliter le retour à domicile-appel taxi...)

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider à l'accueil, orienter et informer les patients/familles/visiteurs vers les services (consultations/hospitalisation) afin de faciliter l'accès : le milieu hospitalier est perçu de manière hostile pour les patients et leur famille qui viennent pour la première fois. La signalétique n'est pas toujours clairement indiquée et l'orientation (en particulier dans les grands établissements) peut s'avérer difficile ;
- Accompagner les personnes vulnérables (patients à mobilité réduite, étrangers) vers les lieux de RDV en les guidant au sein de l'hôpital (aide au transport de bagages si besoin) ;
- Contribuer à améliorer l'accueil dans les salles d'attente des consultations/Permanences d'Accès aux Soins de Santé-PASS : les délais d'attente peuvent être longs et générer des tensions ;
- Aider aux démarches administratives (frais de séjours, régie, assistance au remplissage de formulaires) et accompagner la personne vers les services concernés (unité de soins, consultations, services administratifs) ; pour les volontaires affectés dans les PASS, accompagner les patients à l'extérieur de l'hôpital vers les partenaires et jusqu'à la CPAM pour dépôt de dossier si nécessaire.

G - Sensibiliser à une alimentation équilibrée

Type d'organisme :

Universités, Grandes écoles, Associations sportives, associations étudiantes, réseau information jeunesse, missions locales, collectivités locales, services de police & gendarmerie, maisons des adolescents, maisons des jeunes, maisons des lycéens et réseaux de lycées.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

Dans ce cadre, le volontaire participera à :

- La mise en place d'ateliers cuisine-santé en milieu scolaire / centres d'aides alimentaires/ CCAS/ associations ... ;
- Développement de potagers / jardins / jardins familiaux / jardins scolaires ;
- L'organisation d'évènements relatifs à l'alimentation-santé ;
- Evaluer et participer à la surveillance nutritionnelle d'un territoire grâce à des enquêtes de terrain ou autres recueils de données ;
- Recueillir et compiler les données nutritionnelles ;
- La réalisation d'enquêtes thématiques sur le terrain ou par téléphone.

Sous-actions /activités envisagées:

- Etude des produits disponibles ;
- Contribution à la définition de menus équilibrés (notamment avec le site « mangerbouger.fr ») ;
- Accompagnement à la création de repas possibles pour les ateliers cuisine-santé ;
- Création de partenariats ou de soutiens avec les producteurs locaux pour la mise à disposition de produits pour les ateliers ;
- Accompagnement à la préparation culinaire ;
- Elaboration d'outils et/ou de contenus pédagogiques pour la sensibilisation des participants ;
- Diffusion d'outils et/ou de contenus pédagogiques ;
- Sensibilisation et promotion des ateliers ou jardins directement auprès des populations alentours (démarchage) ;
- Aide à la saisie de données nutritionnelles (recueillies grâce aux enquêtes thématiques) dans une banque de données.

H – Lutter contre l'isolement et l'addiction induits par le temps d'écran

Type d'organisme :

Universités, Grandes écoles, Associations sportives, associations étudiantes, réseau information jeunesse, missions locales, collectivités locales, services de police & gendarmerie, maisons des adolescents, maisons des jeunes, maisons des lycéens et réseaux de lycées.

Objet :

Dans ce cadre, le volontaire participera à :

- Sensibiliser les familles à la nécessité de repérer précocement le risque de surpoids et d'obésité chez les enfants ;
- Apprendre à réduire le temps passé devant des écrans ;
- Promouvoir les activités réduisant la sédentarité par :
 - L'accompagnement sur des sites culturels, d'écoles mettant en place des actions de réduction du temps-écran et/ou de la sédentarité ;
 - L'organisation des parcours de découverte culinaire ;
 - Faire découvrir des produits avec des producteurs locaux (mission d'accompagnement) ;
 - Evaluation auprès des élèves et des familles de la réduction du temps écran induite (enquête...).

I – Contribuer à la santé des populations vulnérables

Type d'organisme :

Universités, Grandes écoles, Associations sportives, associations étudiantes, réseau information jeunesse, missions locales, collectivités locales, services de police & gendarmerie, maisons des adolescents, maisons des jeunes, maisons des lycéens et réseaux de lycées.

Objet :

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Contribuer à la sensibilisation à l'équilibre alimentaire des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Promouvoir une offre équilibrée auprès des personnels et bénévoles de l'aide alimentaire ;
- Encourager les personnes à consommer les repas portés à domicile ;
- Visiter les personnes isolées afin de favoriser le lien social, l'activité physique et l'alimentation équilibrée ;
- Etat des lieux des dispositifs d'aide alimentaire et facilitation de leurs activités ;
- aide à la réalisation de courses « équilibrées et petit budget » ;
- recueillir et compiler les données nutritionnelles ;
- participer à la réalisation d'enquêtes thématiques sur le terrain ou par téléphone.

Sous-actions activités envisagées :

- Contribuer au choix et à la constitution de menus équilibrés ;
- Aider des familles à établir une liste de courses pour des plats équilibrés et peu chers, notamment en mutualisant avec différentes familles (d'un quartier ou territoire donné), chercher les courses et les remettre aux bénéficiaires ;
- Soutien et échanges afin d'inciter les personnes à consommer les repas à domicile issus du portage ;
- Aller à la rencontre des personnes vulnérables et leurs proposer des activités (culturelles, d'éducation physique, etc.) ;
- Aide à la saisie de données nutritionnelles (recueillies grâce aux enquêtes thématiques) dans une banque de données.

J - Lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes/chez les sportifs

Type d'organisme :

Universités, Grandes écoles, Associations sportives, associations étudiantes, réseau information jeunesse, missions locales, collectivités locales, services de police & gendarmerie, maisons des adolescents, maisons des jeunes, maisons des lycéens et réseaux de lycées.

Objet :

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Appuyer les associations étudiantes dans la préparation des événements festifs : s'assurer de la mise en place des actions de prévention pertinentes ;
- Organiser et animer des ateliers de sensibilisation dans les universités, dans les établissements scolaires, au sein des associations étudiantes, etc.
- Informer les étudiants : répondre aux questions, assurer des permanences, organiser des expositions itinérantes
- Favoriser l'accès aux soins : informer sur les consultations jeunes consommateurs, accompagner lors du premier RDV
- Participation à la conception d'outils de communication et de supports pédagogiques à destination des jeunes

3 - Éducation pour tous



A - Lutter contre la fracture numérique

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissement scolaire.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Lutter contre la fracture numérique

La mission :

Le volontaire a pour mission d'aider les personnes, notamment les jeunes à s'approprier les usages ou outils numériques pour leurs projets personnels ou professionnels.

Le volontaire est amené à :

- Favoriser les échanges entre jeunes pour qu'ils partagent leurs trucs et astuces ;
- Faire découvrir les différents outils numériques et usages possibles au travers d'animations ludiques ;
- Participer à l'animation d'espaces informatiques ou à l'animation d'ateliers de découverte du web et des bases informatiques utiles aux démarches quotidiennes ;
- Rassurer, expliquer le fonctionnement de l'espace numérique ;
- Participer à l'animation d'actions ou ateliers de prévention dans l'usage des réseaux sociaux et des blogs (informations publiques, privées, e-réputation, etc.).

Risques :

- Les tâches administratives doivent être marginales et venir uniquement en soutien à la mission. Les missions doivent être clairement distinctes des fonctions de chargé d'accueil.
- Le volontaire ne doit pas être sélectionné pour la création d'outils et l'animation de réseaux sociaux car ces missions nécessitent des compétences qui relèvent de fonctions salariées telles que chargé de communication ou webmaster.

B – Favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul dans la vie quotidienne

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, association sportive.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser la maîtrise des savoirs de base utiles au quotidien.

La mission :

Au sein de la collectivité ou de l'association, le volontaire vient soutenir l'action de la collectivité ou de l'association en faveur des personnes en situation d'illettrisme ou ne maîtrisant pas les savoirs de base, notamment des jeunes.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Aider les personnes fragilisées dans les actes de la vie quotidienne nécessitant la maîtrise de la lecture, de l'écriture ou de savoir lire et compter ;
- Apporter un soutien individualisé aux apprenants dans le cadre de l'animation d'ateliers collectifs animés par des professionnels et visant l'apprentissage de savoirs de base ;
- Organiser et animer des ateliers d'écriture en s'appuyant sur l'intervention de professionnels ou de supports motivants (blog « Zone Expression Prioritaire », faire ses courses, slam,...) en fonction des envies des personnes.

C – Participer à la réussite en milieu scolaire

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissement scolaire.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser la cohésion sociale et la réussite scolaire des jeunes tout au long de la scolarité obligatoire.

La mission :

Le volontaire viendra consolider le lien entre les élèves, l'école et la famille et susciter, entretenir, redonner le goût d'apprendre par l'accueil, l'aide au travail, la socialisation et l'ouverture culturelle.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des parents pour faciliter le lien parent/enfant/école, faciliter la connaissance mutuelle et prévenir les incompréhensions ;
- Participer à l'organisation des sorties, mobiliser les parents d'élèves ;
- Participer à l'organisation de temps conviviaux (fête de l'école, kermesse, carnaval, Noël,...) construits avec les enseignants, les enfants et les familles ;
- Organiser des actions d'éveils à la citoyenneté pour favoriser la compréhension de leur place dans leur environnement et dans l'école ;
- Rechercher et proposer de nouvelles activités enrichissant le programme d'accompagnement à la scolarité ;
- Proposer des activités périscolaires pour les élèves en internet comme du cinéma, karaoké, etc. ;
- Aide à la pratique de l'informatique.

Risques :

- Les missions du volontaire doivent être complémentaires de celles des enseignants, des éducateurs, des animateurs, des assistants d'éducation ou des ATSEM. Pour cela, il faudra intégrer le volontaire et ses missions au sein de l'équipe et du projet éducatif.
- Un volontaire ne peut se retrouver seul en responsabilité auprès des mineurs.

D – Participer au soutien à la scolarité et aux actions éducatives, culturelles, sportives, intergénérationnelles et de loisirs en faveur des enfants, des jeunes et des familles

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissement scolaire.

Objet :

Objectif :

- Accompagner les enfants et les jeunes en difficultés scolaires hors temps périscolaires.
- Organiser et animer des événements et des sorties éducatives ou culturelles en lien avec les apprentissages pour faciliter leur assimilation et réinvestissement.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Participer à l'accompagnement scolaire sous la forme de tutorats collectif ou individuel auprès d'élèves de primaire, collèges ou lycées ;
- Participer à l'accompagnement adapté aux jeunes déscolarisés ;
- Participer à la mise en place d'ateliers ludiques et d'animations favorisant les échanges autour des savoirs en collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires ;
- Permettre aux parents (les plus éloignés de la langue française) de soutenir leurs enfants dans leur scolarité en leur apportant des conseils de méthodes et de postures visant à renforcer la motivation des enfants ;
- La mise en place de différents projets :
 - *éducatifs* : sensibilisation au handicap et aux maladies ;
 - *culturels* : accès au théâtre pour les publics les plus éloignés, découverte des jeux de société, ateliers bandes dessinées, cinéma, musique, photos, arts plastiques... ;
 - *sportifs* : initiation, manifestations de promotion, concours, intégration du public féminin sur des sports à dominante masculine, accès au sport pour le public en situation de handicap... ;
 - *intergénérationnels* : réalisation de projets communs avec les enfants / jeunes, soutien des personnes âgées / enfants / jeunes en difficulté scolaire.

Toutes ces actions sont en lien avec les dispositifs existants notamment ceux de la politique de la ville, de l'éducation nationale et de l'éducation populaire.

Risques :

- Les missions du volontaire doivent être complémentaires de celles des enseignants, des éducateurs, des animateurs, des assistants d'éducation ou des ATSEM. Pour cela, il faudra intégrer le volontaire et ses missions au sein de l'équipe et du projet éducatif.
- Un volontaire ne peut se retrouver seul en responsabilité auprès des mineurs.

E - Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissements scolaires.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Lutter contre les discriminations en éduquant les jeunes contre les préjugés, en mettant en valeur la diversité, en promouvant les valeurs d'égalité et de laïcité.

La mission :

Le volontaire a pour mission de changer le regard des jeunes et des acteurs du monde politique, économique ou social et faire évoluer leurs représentations réciproques sur les personnes victimes de discrimination.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Mobiliser des jeunes sur les questions de lutte contre les discriminations, de mixité femme/homme, de stéréotypes et de représentations afin de favoriser l'émergence de projets de jeunes ;
- Construire et organiser avec les jeunes des actions de sensibilisation et de rencontres jeunes/acteurs du monde socio-économique sur ces questions ;
- Intervenir en milieu scolaire et périscolaire pour sensibiliser les jeunes à la diversité et promouvoir les valeurs d'égalité et de respect en s'appuyant sur des outils déjà conçus (films, jeux, outils interactifs) mais également sur les thématiques suivantes : solidarité internationale, droit des enfants, lutte contre les discriminations, égalité homme/femme, développement durable, non violence, conduites addictives, citoyenneté...

Risques :

- Un volontaire ne peut assurer l'encadrement en autonomie d'un groupe de mineurs lors de ses interventions.

F - Sensibiliser aux technologies de l'information et de la communication

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissements scolaires.

Objet :

Objectif d'intérêt général : Réduction de la fracture numérique et promotion du dialogue intergénérationnel.

La mission du volontaire consiste à:

- Animer des ateliers de sensibilisation aux usages des TIC, des logiciels libres, des sites d'information identifiés pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes ;
- Participer à l'identification des besoins et attentes du public ;
- Favoriser le lien intergénérationnel autour des médias et de l'informatique ;
- Former les jeunes aux usages d'Internet en vue de leur permettre d'acquérir les bons réflexes pour des recherches fiables ;
- Faciliter l'accès aux TIC pour les publics culturellement défavorisés ;
- Présenter les principaux services de l'Internet, développer les capacités à les utiliser en autonomie, sensibiliser aux règles de droit, de sécurité et de civilité sur Internet ;
- Accompagner techniquement le public accueilli en fonction des problèmes rencontrés.

4 - Culture et Loisirs





A – Favoriser l'accès à la culture

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Contribuer à rendre accessible la culture à tous les publics.

La mission :

Au sein de la collectivité ou de l'association, le volontaire a pour mission de soutenir des projets visant l'accès à la culture pour tous.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des jeunes et des habitants pour leur présenter et faciliter leur accès aux événements, activités culturelles et aux associations à l'initiative de projets culturels ;
- Organiser des temps de découverte culturelle à destination de publics qui en sont habituellement éloignés ;
- Faire le lien et faciliter la rencontre entre la population, les bénévoles, les salariés chargés du projet, les partenaires et les artistes ;
- Faciliter l'intégration de ces publics dans les associations à vocation culturelle ;
- Relayer les événements culturels dans lesquels l'organisme est impliqué ;
- Contribuer à l'implication des bénévoles dans les projets culturels ;
- Aider et participer à la mise en place d'événements culturels locaux ;
- Favoriser l'accès à la culture pour tous en initiant la venue d'expositions sur des lieux non culturels, développant la mobilité physique et culturelle des personnes en situation d'isolement ;
- Participer à éduquer à des modes de consommation culturelle alternatifs, non consuméristes, favoriser l'émergence et les pratiques de la « culture libre ».

Risques :

- L'organisation d'un concert ou d'un festival ne peut être le cœur de la mission.
- Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme.
- Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet



B - Participer à la médiation et à l'organisation d'événements festifs et culturels

Type d'organisme :

Association

Objet :

Rôle du volontaire :

Favoriser l'accès à la culture, aider à la création des événements culturels portés par l'organisme et à la médiation qu'ils impliquent, afin de créer du lien social en attirant des publics éloignés de ce type d'événements.

Le but est de créer un lien entre artistes et publics, tout en sensibilisant le public aux différentes causes défendues par l'organisme (discrimination, environnement, respect d'autrui, découverte des autres cultures).

La/le volontaire aura donc pour mission de :

- Participer à l'organisation d'événements à destination des divers publics :
 - Participation à des actions de médiation comme des interventions dans les classes d'étudiants et dans les centres sociaux, des passages à la radio, par la tenue d'un stand dans divers regroupements.
 - Valorisation de ces actions (photos, reportages, vidéo, etc.)
- Participer à l'accompagnement des actions portées par le public et les partenaires de l'équipement :
 - Faciliter la participation de tous les acteurs (jeunes, bénévoles, familles, etc.), dans la préparation et le déroulement de la manifestation (sensibilisation, réunions, etc.).
 - Participer au montage d'événements visant à faire connaître les actions et sortir les familles de l'isolement.
 - Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication ainsi que des supports méthodologiques favorisant le bon fonctionnement de ces actions (réseaux sociaux, site internet, pose d'affiches, distribution de flyers, etc.).

Risques :

- L'organisation d'un concert ou d'un festival ne peut être le cœur de la mission. Le volontaire ne peut donc passer la majorité de son temps sur la logistique autour de l'organisation de l'évènement.
- Le volontaire ne peut être en charge de la communication de l'évènement.
- Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme.
- Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet



C - Mettre la culture au service des valeurs républicaines

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Le jeune en service civique contribue à mettre la culture au service des valeurs républicaines, en participant à la lutte contre l'intolérance et le racisme, à la transmission des valeurs qui s'attachent à la liberté de la presse, à l'indépendance de l'information en démocratie, en favorisant, dans la mesure du possible, la pratique et la maîtrise du français (langue commune, langue partagée, ...),

Déclinaisons :

- Lutte contre le racisme et l'antisémitisme :
 - Contribuer à la création d'une cartographie interactive issue du recensement national des lieux ressources de culture et de mémoire,
 - Contribuer à l'organisation d'activités d'interprétation et de débats
- Archives :
 - développer des actions « mémoire et histoire » des quartiers, en lien avec les centres d'archives ;
 - Participer à l'élaboration des outils numériques de valorisation et de commentaire des collectes, soutien à l'appropriation par les usagers de ces outils,
- Architecture et urbanisme :
 - Recueillir la parole des habitants pour faciliter le dialogue avec les professionnels du cadre de vie, architecture, espace, habitat, paysage,
 - Impliquer les habitants dans les consultations publiques en cours.
- Monuments :
 - Engagement dans les chantiers du patrimoine (conservation, restauration, archéologie)
 - Contribution à la mise en interprétation des « panthéonisations » 2015
- Parcours d'Education Artistique et Culturelle
 - Contribuer à la mise en place d'actions sur l'éducation à la citoyenneté, hors temps scolaire,
- Médias de quartier :
 - Participer aux actions d'éducation aux médias, hors temps scolaire,
- Radios associatives :
 - Participer à des ateliers de découverte de la radio et d'éducation aux médias dans le cadre d'activités périscolaires ou pour les publics empêchés



D - Aider à la création et à la mise en place de lectures à voix haute dans les maisons de retraite

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Diffuser la littérature à un large public

Dans ce cadre, le volontaire sera chargé de :

- Prospecter et de rechercher les maisons de retraite susceptibles d'accueillir ce type de spectacles de lecture gratuits ;
- Faire le suivi des réalisations concrètes dans les différentes maisons de retraite contactées ;
- Enregistrer les spectacles de lecture et de les mettre gracieusement à disposition dans les maisons de retraite ayant participé au programme.

5 - Sport



A – Encourager la pratique du sport

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, association sportive.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.

La mission :

Le volontaire a pour mission de sensibiliser de nouveaux publics pour faciliter leur accès aux événements sportifs ou à la pratique du sport (sport collectif ou sport individuel dans le cadre d'un groupe ou d'une association). Cette sensibilisation de personnes habituellement éloignées des pratiques sportives (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) permet de recréer du lien social en particulier pour les personnes isolées.

Le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des publics éloignés du sport (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées,...) pour faciliter leur intégration dans les associations sportives et leur participation lors d'évènements sportifs ;
- Sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels des associations sportives à l'accueil de nouveaux publics ;
- Organiser des activités sportives favorisant la mixité sociale et l'évolution des représentations ;
- Être à l'écoute des attentes et besoins des nouveaux publics, être un médiateur auprès des responsables sportifs ;
- Promouvoir la pratique sportive : création, diffusion d'outils, organisation de festivals, enquêtes, etc.
- Encourager la coopération et la solidarité par le sport.
- Enrichir les outils, communiquer sur les bonnes pratiques, animer blog ou site internet à ce sujet

Il peut également favoriser les pratiques physiques et sportives multi-activités afin de développer les liens sociaux et dynamiser les territoires en :

- Proposant des événements sportifs originaux mobilisant différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles), en particulier des initiations/découvertes en accompagnement de grands événements sportifs ;
- Sensibilisant et accompagnant les responsables d'associations sportives dans la mise en place d'évènements et animations multi-activités ;
- Faisant le lien entre les initiatives et en témoignant des réussites.

Risques :

- Les volontaires n'assurent pas l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive : les volontaires qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS) ne peuvent pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques dans le cadre de leur engagement de Service Civique.
- L'action du volontaire s'inscrit dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. Les volontaires ne doivent pas assurer des missions liées à l'entraînement des sportifs ou à l'entretien des installations sportives.
- Les structures d'accueil diversifient au maximum leur recrutement en dehors du réseau sportif pour garantir la diversification du public du club et favoriser l'expérience de mixité sociale du volontaire.

B - Sensibiliser contre les violences sportives

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Dans le cadre de cette mission, les volontaires participeront à la responsabilisation des usagers des structures sportives en milieu urbain ou des zones rurales isolées en favorisant les valeurs civiques et citoyennes des pratiques sportives. Ils seront ainsi force de proposition et apporteront un regard neuf sur les actions sportives proposées par la ville.

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de ces missions :

- Recueil des informations sur les différentes violences sportives existantes sur le territoire (physiques, verbales et autres) ;
- Participer à la création de supports de communication interactifs et adaptés à tout public sur le thème de la "lutte contre les violences dans le sport et les règles d'usages" ;
- Aller à la rencontre du public qui utilise les structures sportives de la Ville (gymnase, etc.) et des professionnels du terrain (arbitres, entraîneurs, associations sportives, etc.) à l'aide d'un questionnaire dans l'objectif de recueillir des témoignages de violences sportives et établir un diagnostic ;
- Participer à la mobilisation des usagers par des ateliers de sensibilisation autour des différentes violences dans le sport ;
- Participer à la mise en œuvre d'un débat ;
- Participer à l'évaluation de la démarche.

C - Participer au développement des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Dans le cadre de cette mission, les volontaires participeront à la responsabilisation des usagers des structures sportives en milieu urbain ou des zones rurales isolées en favorisant les valeurs civiques et citoyennes dans la pratique sportive. Ils seront ainsi force de proposition et apporteront un regard neuf sur les actions sportives proposées par la ville ou la zone rurale isolée.

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de ces missions :

- Proposer un questionnaire autour des pratiques sportives et leur déclinaison contextuelle (provenance géographique du public, âges, fréquentation, choix des activités proposées, préférences, etc.) ;
- Aller à la rencontre du public dans les structures sportives en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées ;
- Participer à la diffusion et réception des questionnaires auprès d'un échantillon représentatif des usagers des structures sportives de la Ville ;
- Participer au diagnostic de l'enquête ;
- Participer à l'évaluation de la démarche ;
- Accompagner les jeunes dans la découverte de différentes disciplines en lien avec les clubs sportifs.

D – Agir pour favoriser la relation parents – enfants par des activités sportives et para sportives

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Favoriser la cohésion sociale par le sport.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Etablir un diagnostic des pratiques au sein du club et des besoins des publics (parents et familles) ;
- Repérer, localement les acteurs et les dispositifs existants liés aux questions de parentalité (CAF - REAAP - Travailleurs sociaux) ;
- Constituer au sein du club une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission ;
- Faire émerger des activités, des pratiques, des temps d'échanges et d'informations favorisant la relation entre parents et enfants ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans les différents projets ;
- Assurer la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires du club ;
- Susciter la collaboration et le travail en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

E – Développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Favoriser la cohésion sociale par le sport.

La/le volontaire aura pour mission :

- L'accompagnement pédagogique et l'information sur les valeurs et les traditions portées par le sport (rugby, football, handball, etc.) auprès de publics en difficulté sociale sous la responsabilité d'un éducateur diplômé : interventions dans des zones urbaines sensibles, en milieu rural, auprès de jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, auprès de personnes handicapées, etc. ;
- La promotion d'une approche éco-citoyenne lors du déroulement des activités auprès des clubs ou des comités ;
- La lutte contre les dérives de certaines pratiques sportives : dopage, sens démesuré de la performance, etc. ;
- La participation à la création d'un outil reprenant les règles et les codes de bonne conduite ;
- Accompagner la mise en place et l'appropriation de cet outil :
 - Faire appliquer ces règles à l'entraînement comme à la compétition,
 - Faire appliquer ces règles sur les lieux des tournois et organiser des temps d'information « qualité ».

6 - Environnement



A – Sensibiliser à la protection de l’environnement et aux gestes éco-citoyens

Type d’organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, établissement scolaire, association sportive.

Objet :

Objectif d’intérêt général :

Préserver l’environnement par des pratiques citoyennes.

La mission :

Le volontaire a pour mission de sensibiliser les habitants et les jeunes à l’environnement et aux gestes éco-citoyens. Les jeunes sont particulièrement réceptifs à ce sujet mais restent parfois démunis lorsqu’il s’agit de mettre en pratique leur besoin d’engagement.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à intervenir pour :

- Aller à la rencontre des habitants et des populations de passage (touristes...), notamment des jeunes, pour les sensibiliser aux gestes éco-citoyens, en milieu scolaire principalement ou en sensibilisant les responsables d’associations et de centres de vacances et de loisirs ;
- Valoriser et faire (re)découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l’organisation de sorties et d’ateliers pédagogiques ;
- Faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d’évènements variés ;
- Participer à des événements en faveur des gestes éco-citoyens et de la promotion des espaces naturels ;
- Soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l’environnement ;
- Sensibiliser la population à l’utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs en faisant connaître ce qui existe déjà sur le territoire (covoiturage, vélo, transports en commun) ;
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques environnementales en réalisant, par exemple, des outils simples de sensibilisation et d’information des jeunes sur les thématiques du développement durable, du « consommer autrement » ou du commerce équitable ;
- Aider à la création et à la promotion d’outils et organisation d’animations destinés à sensibiliser la population aux enjeux de la protection de l’environnement et du développement durable ;
- Contribuer au nettoyage, à la préservation et au balisage d’espaces naturels, à l’aménagement de jardins ouvriers.

B - Développer le lien social dans un quartier, à travers l'animation et la valorisation d'un jardin partagé

Type d'organisme :

Association, mairies

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Le projet vise à accompagner les habitants du quartier dans la découverte du jardin en ville, à leur trouver des ressources en matière de jardinage mais aussi de compostage, semis, etc. Le tout dans une dynamique de partage, d'échange et de co-construction.

Le volontaire en service civique permettra de renforcer le lien social par un contact direct avec les habitants du quartier fréquentant la structure mais aussi de participer à la promotion de cette action nouvelle.

Le volontaire aura pour mission de :

- Accueillir les nouveaux jardiniers et visiteurs dans un esprit de solidarité et de respect ;
- Veiller à ce que le jardin soit accueillant et accessible à tous ;
- Impulser l'organisation de « temps forts » permettant de renforcer la convivialité de l'espace ;
- Valoriser le jardin dans la vie de l'association et plus largement du quartier ;
- Participer à l'animation de l'atelier jardinage au profit des publics des enfants, jeunes, familles et seniors ;
- Participer à l'entretien quotidien des carrés de plantation et à la récolte des légumes et des fruits avec les différents publics ;
- Participer à la réalisation et à la mise en place d'expositions sur l'environnement, le recyclage, le développement durable, etc.

C – Préserver un espace naturel

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif :

Assurer une médiation entre le gestionnaire d'un espace naturel et le public fréquentant le site ou vivant à proximité.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Contribuer à l'accueil, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel :
 - Participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant l'espace naturel,
 - Favoriser l'accueil de nouveaux publics dans les espaces naturels (accompagnement sur site de publics jeunes, en situation de handicap, etc.),
 - Valorisation des espaces naturels par le développement des sentiers pédestres,
 - Participer à l'amélioration de l'accueil, l'information et l'orientation du public fréquentant un espace naturel (construction et mise en place d'enquêtes, propositions d'amélioration, etc.).
- Assurer une médiation avec les populations vivant à proximité d'un espace naturel
 - Sensibiliser lors d'événements locaux sur territoire, aux problématiques de sauvegarde de la biodiversité et à la fragilité des sites naturels,
 - Participer aux activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement dispensées aux populations locales,
 - Réaliser des interventions en milieu scolaires et périscolaire,
 - Réaliser des interventions à destination de différents publics (maison de retraite, maison des jeunes, maison de quartier, ...).
- Contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages :
 - Participer à des travaux d'entretien écologique d'un site d'intérêt naturel remarquable,
 - Informer le public sur les opérations d'entretien des sites en cours de réalisation,
 - Prévenir les risques (sensibiliser aux risques liés à la fréquentation et activités en milieux naturels,).
- Accompagner des équipes scientifiques sur le terrain
 - Participer à la collecte de données naturalistes,
 - Promouvoir des opérations de « sciences citoyennes », aider à diffuser les protocoles auprès du grand public (cf. papillons de jardins, escargots, ...).

D - Favoriser la participation citoyenne en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et architectural

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif :

Développer la participation citoyenne à travers des actions de valorisation du patrimoine rural, d'éducation à l'environnement.

Participation à des animations visant à sensibiliser la population au développement durable.

Favoriser le lien social et les liens intergénérationnels.

L'enjeu pour la réalisation de ces actions sera d'associer les habitants et les associations de la commune à une action collective favorisant la mixité sociale, à travers la valorisation paysagère du patrimoine et du patrimoine rural de la commune.

La/le volontaire aura pour mission de :

- création d'un jardin pédagogique ;
- organisation d'un projet participatif avec les habitants de ces hameaux pour leur valorisation, sur les hameaux possédant un petit patrimoine comme un lavoir, une fontaine ;
- organisation de randonnées "découvertes" de la faune et de la flore de la commune ;
- valorisation de petits chemins de randonnées thématiques ;
- création d'une bourse aux plantes.

E – Observer la faune et la flore et promouvoir la biodiversité

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Préserver l'environnement et la biodiversité.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Observer les animaux protégés ou bagués, au sein d'associations de protection des espèces menacées ;
- Participer à la gestion des mesures de protection sur les territoires où sont repérées les espèces en danger ;
- Participer à la collecte de données naturalistes et/ou à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore ;
- Contribuer à la réflexion sur des aménagements et à la mise en place de conventions avec les propriétaires pour protéger les sites sensibles ;
- Sensibiliser le public au travers d'animations.

Risques :

Il ne s'agit pas pour les volontaires de se substituer aux enquêteurs nécessaires, qui doivent de toute manière répondre à certaines exigences de qualification scientifique, mais de contribuer à l'information de la population et d'associer des actions de sensibilisation à la protection de la nature à la réalisation de cet inventaire.

F - Sensibiliser et prévenir des risques naturels et hydrauliques

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Sensibiliser les habitants et les jeunes à l'environnement et à la question des risques liés aux inondations.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Contribuer à construire une culture du risque (c'est-à-dire éduquer les individus pour les rendre plus réceptifs aux messages de prévention ou d'alerte ; un citoyen informé et prévenu du risque adapte mieux son comportement en cas de crise) :
 - Faire l'inventaire des repères de crue déjà posés et des informations disponibles sur le territoire (observations de terrain, bibliographie, laisses de crues),
 - Recueillir des témoignages et des supports de mémoire (photo d'archive, etc.) auprès des habitants et élus du territoire,
 - Proposer des sites pertinents pour la mise en place de nouveaux repères de crues.
- Identifier des moyens de valorisation et de diffusion des informations collectées auprès du grand public et des scolaires. Il sera également proposé à le/la volontaire d'accompagner les communes du territoire dans la diffusion auprès des citoyens des informations relatives à la conduite à tenir en cas d'inondation et aux moyens mis en œuvre pour les alerter en cas d'inondation ;
- Contribuer à renforcer la capacité de résilience des habitants et des territoires ;
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la préservation des espaces naturels dans le cadre de la prévention des risques naturels ;
- Sensibiliser les particuliers à l'entretien des espaces naturels.

G - Lutter contre les pollutions

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Sensibiliser les habitants et les jeunes à l'environnement.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Sensibiliser les usagers aux enjeux de la lutte contre les pollutions au plan environnemental, sanitaire et économique ;
- Encourager la pratique de la réutilisation et favoriser le recyclage des déchets ;
- Accompagner les usagers à une meilleure utilisation des équipements de collecte des déchets mis à leur service ;
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des alternatives aux intrants chimiques (engrais, pesticides).

7 - Mémoire et Citoyenneté





A - Encourager la participation citoyenne des habitants

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Encourager la participation citoyenne des habitants du territoire.

La mission :

Le volontaire a pour mission de recréer du lien social entre la population, en particulier les jeunes, la commune et le réseau associatif local et de favoriser une dynamique sur le territoire et entre les habitants.

Pour faciliter ce lien, le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des habitants pour présenter les différentes manifestations et activités du territoire ;
- Faire connaître et faciliter leur accès aux services et manifestations proposées par la commune ou par les associations locales ;
- Repérer et valoriser les initiatives locales, associatives ou portées par des citoyens afin de faciliter l'appropriation de leur territoire par les habitants et encourager d'autres initiatives (animations, fêtes de quartier, aide à l'aménagement de lieux, etc.) ;
- Participer à l'animation d'actions locales faisant participer la population et notamment des actions de solidarité en faveur des personnes confrontées à l'exclusion : organisation d'évènements visant à récolter des fonds, collecte, tri et distribution de vivres et vêtements ;
- Réaliser des actions favorisant l'exercice de la mémoire chez les personnes âgées comme des recueils de témoignages.

Risques :

- Le volontaire n'est pas le représentant des jeunes. Il n'a pas vocation à porter leur parole mais bien à favoriser leur expression.



B - Favoriser l'engagement citoyen des jeunes

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Donner aux jeunes l'envie de s'engager au service de l'intérêt général.

La mission :

Le volontaire a pour mission de participer à la promotion de l'engagement citoyen en direction des jeunes. Les volontaires participeront à l'animation d'actions citoyennes dans les établissements scolaires, les accueils de loisirs, les accueils de jeunes, les centres sociaux et les structures accueillant des mineurs.

Le volontaire est amené à :

- Promouvoir les vertus de l'engagement en témoignant de sa propre expérience ;
- Identifier les initiatives citoyennes et collectives menées par des jeunes et favoriser l'échange autour de ces projets ;
- Organiser et animer des temps de rencontre et d'échange entre jeunes (transmission de pairs à pairs) sur les questions d'engagement en s'appuyant notamment sur les volontaires en Service Civique engagés auprès de missions locales ou de structures tierces ;
- Faire connaître les formes d'engagement et lieux d'exercice possible (association, conseil des jeunes, initiatives spontanées, organisation de jeunesse,...) ;
- Former et accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen (formation de délégués des élèves et d'élus du conseil municipal jeunesse) ;
- Intervenir afin de sensibiliser les jeunes sur le droit et la justice (jeu de lois), sur leur santé (jeu santé) et sur l'utilisation de nouvelles technologies (jeu déconnecté), sur la lutte contre les discriminations et les diverses formes de violence.

Risques :

- Le volontaire doit être en contact avec le public et notamment les jeunes.

C – Transmettre l’histoire et la mémoire d’un territoire/événement

Type d’organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d’intérêt général :

Transmettre aux jeunes générations l’histoire et la mémoire d’un territoire et faire de l’histoire et de la mémoire un instrument de lien social et d’ancrage spatial et temporel dans un territoire afin de favoriser le vivre-ensemble.

La mission :

En partant de l’histoire du territoire le volontaire aidera les habitants à comprendre comment la population et le patrimoine de la ville ont évolué.

Le volontaire est amené à :

- Recueillir des témoignages d’habitants, en particulier de personnes âgées ;
- Contribuer au devoir de mémoire en diffusant ces récits, en participant à l’animation de lieux de mémoire ou à des événements ;
- Valoriser le patrimoine culturel et historique d’un territoire ou d’une ville pour le transmettre aux habitants, notamment au travers de témoignages d’« anciens ».

Il pourra être amené à :

- créer des itinéraires de découverte dans leur village ou leur quartier ;
- recueillir des témoignages d’habitants représentants de plusieurs générations afin de constituer des « bourses aux témoins » à destination des médias et des établissements scolaires ;
- proposer des animations autour de l’histoire dans des écoles, des centres de loisirs ou des maisons de retraite.

Risques :

- Le volontaire ne pourra être chargé de la réalisation d’un guide touristique.

D - Promouvoir l'accès aux droits

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif :

La mission a pour objectif de répondre à une demande croissante des habitants et plus particulièrement les jeunes en matière d'information sur ses droits et de sensibiliser le public jeune sur les questions de droits, d'égalité des chances et de citoyenneté.

La mission consiste à :

- Informer sur les droits et devoirs citoyens ;
- Aider les habitants dans leurs démarches administratives et les orienter vers les services d'aide à la personne ;
- Animer un espace d'information administrative ;
- Favoriser l'utilisation des téléprocédures ;
- Aller à la rencontre des habitants au sein des différents équipements de la ville pour saisir leurs attentes en matière d'accès au droit ;
- Faciliter l'accès des jeunes à l'exercice de leur citoyenneté ;
- Créer, à partir du recensement de données qualitatives et quantitatives, une base documentaire concernant l'accès au droit, l'Aide aux victimes et la médiation.

E – Soutenir la participation des jeunes dans les quartiers / en milieu rural

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Favoriser l'accès au droit commun pour tous les jeunes.

La mission :

Le volontaire a pour mission de faciliter la participation des jeunes à tous les services de droit commun proposés par les institutions et associations dans les quartiers de la politique de la ville.

Le volontaire est amené à intervenir auprès des jeunes pour :

- Aller à leur rencontre pour les informer et leur donner envie de participer aux actions (culturelles, sociales, professionnelles, citoyennes,...) proposées par les institutions du territoire ;
- Etre à l'écoute de leurs attentes et faire le lien avec les professionnels (conseillers, éducateurs, animateurs,...) pour faire évoluer les représentations mutuelles ;
- Participer à des actions en direction des jeunes pour créer du lien social entre les jeunes et les structures jeunes ou institutionnelles ;
- Aller à la rencontre de représentants des communes (élus...) ou des intercommunalités pour les sensibiliser aux besoins des jeunes, et en particulier à la création d'espaces que les jeunes s'approprient pour se rencontrer, échanger, créer, et rencontrer d'autres jeunes ou des professionnels.



F - Renforcer la participation des habitants aux politiques publiques les concernant et/ou aux décisions relatives à l'aménagement de l'espace public

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Encourager la participation citoyenne des habitants d'un territoire.

Dans le cadre de sa mission, la/le volontaire pourra :

- Participer à l'organisation et à l'animation de rencontres d'habitants d'un même quartier, d'un même territoire, afin que ceux-ci puissent échanger sur leur quotidien ;
- Aider à analyser et élaborer des propositions afin que les habitants participent aux choix des politiques publiques ;
- Contribuer à des rencontres de concertation d'habitants d'un quartier ou d'une commune autour de décisions concernant l'aménagement ou l'utilisation de l'espace public ;
- Aider à la mise en œuvre de ces décisions / aménagements.

G – Faire découvrir l’histoire d’un établissement ou d’un lieu et l’ouvrir aux habitants du quartier

Type d’organisme :

Association, collectivité territoriale.

Objet :

Objectif d’intérêt général :

Encourager la participation citoyenne des habitants d’un territoire.

Dans le cadre de sa mission, la/le volontaire pourra :

- Recueillir le témoignage avec les personnels (actifs et retraités), les résidents, les voisins, le personnel communal ;
- Effectuer des recherches sur l’histoire souvent oubliée de cet espace, son intégration dans la vie de la cité, ses évolutions au fil du temps, son histoire... ;
- Consulter des archives de l’espace, de la mairie ;
- Aider à l’organisation d’expositions autour de l’histoire de cet établissement/lieu ;
- Contribuer à l’ouvrir et à le faire connaître auprès des habitants du quartier.

8 - Développement international et Action Humanitaire





A - Promouvoir la solidarité internationale

Type d'organisme :

Etablissements scolaires, associations.

Objet :

Objectif d'intérêt général

Promouvoir des relations Nord-Sud équilibrées par l'éducation au développement

Mission :

De nombreux chantiers de solidarité internationale mobilisent les jeunes, sans que leur expérience soit suffisamment mise en valeur pour susciter une prise de conscience plus large.

Une mission de volontariat a vocation à mieux faire connaître ce type de projets pour éveiller les consciences d'ici.

Ainsi, le volontaire :

- contribue en amont à la préparation des chantiers jeunes des divers dispositifs (JSI, VVSI, etc.) par des recherches sur le pays d'accueil, une correspondance, le recueil de témoignages ;
- accompagne, quelques semaines, son déroulement pour en réaliser des reportages (photo, vidéo, articles), recueillir des témoignages, qui lui serviront de retour en France. Cette expérience nourrit les sensibilisations auprès des jeunes que le volontaire conduit à son retour. ;
- propose des outils pédagogiques, des expositions ;
- se fait le relais de campagnes nationales de solidarité internationale ;
- communique et informe sur les chantiers futurs ;
- anime un blog pour maintenir les liens entre habitants du Sud et du Nord ;
- fait le lien avec les associations susceptibles de soutenir de nouvelles initiatives.

Risques :

- L'accompagnement doit inclure une formation à l'éducation au développement.



B - Sensibiliser aux enjeux internationaux et à l'engagement international et soutenir des projets humanitaires

Type d'organisme :

Associations.

Objet :

Objectifs

La mission vise à soutenir et à participer activement aux projets notamment d'ONG et organismes.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à :

- sensibiliser le public français aux enjeux internationaux comme la connaissance des peuples et des cultures étrangères, la défense des Droits de l'Homme, le développement durable, l'impact des changements climatiques, de la déforestation, des projets miniers, pétroliers, gaziers, l'accaparement des terres... ;
- promouvoir les actions humanitaires et les modalités d'engagement ;
- aider les jeunes à s'engager dans des projets internationaux, et notamment, le volontariat européen et le volontariat de solidarité internationale ;
- participer à des interventions auprès d'établissements recevant du public (établissements scolaires, centres culturels ou de loisirs, médiathèques...) en animant des conférences, débats, modules de sensibilisation, jeux de découverte, expositions, évènements culturels...

Risques :

- Une formation préalable du volontaire sur les thèmes qui seront abordés durant la mission (Droits de l'Homme, développement durable, etc.) est nécessaire.

9 - Intervention d'urgence





A – Soutenir les populations victimes d'une catastrophe naturelle

Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale.

Objet :

Objectif d'intérêt général :

Soutenir les populations victimes d'une catastrophe naturelle.

La mission :

Le volontaire aura pour mission de contribuer à l'information des populations et aux premières actions de remise en état après une catastrophe naturelle.

La/le volontaire aura pour mission de :

- Mobiliser la population et faire jouer les solidarités locales ;
- Diffuser des messages de prévention auprès de la population dans le cadre de projets de prises de contact structurés ;
- Informer et aider les personnes sinistrées dans leurs démarches administratives, notamment en les accompagnant physiquement ;
- Participer aux premières interventions de reconstruction.

RETROUVEZ LE SERVICE CIVIQUE

www.service-civique.gouv.fr



www.facebook.com/service-civique



www.twitter.com/ServiceCivique

Agence du Service Civique

95, Avenue de France 75013 PARIS

☎ : 01 40 45 97 99

